

**Liste des secteurs éligibles :**

- 49.320 : Transports de voyageurs par taxis
- 49.310 : Transports urbains et suburbains de voyageurs
- 49.390 : Autres transports terrestres de voyageurs
- 56.210 : Services des traiteurs
- 56.302 : Discothèques, dancings et similaires
- 59.140 : Projection de films cinématographiques
- 74.109 : Conception de stands d'exposition
- 74.201 : Activités photographiques
- 74.209 : Autres activités photographiques
- 77.293 : Location et location-bail de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine, appareils électriques et électroménagers
- 77.294 : Location et location-bail de textiles, d'habillement, de bijoux et de chaussures
- 77.296 : Location et location-bail de fleurs et de plantes
- 77.392 : Location et location-bail de tentes
- 79 : Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
- 82.300 : Organisation de salons professionnels et de congrès
- 90 : Activités créatives, artistiques et de spectacle
- 93.211 : Activités foraines
- 93.299 : Autres activités récréatives et de loisirs
- 478 : Commerce de détail sur éventaires et marchés